Communiqué de presse

FO condamne avec la plus grande fermeté le projet de réduction drastique des droits des demandeurs d'emploi

FO condamne avec la plus grande fermeté le projet de réduction drastique des droits des demandeurs d'emploi présenté lundi par le ministre du Travail. Le Ministre a annoncé la baisse de la durée des droits de tous les demandeurs d'emploi de 25 % en période dite « verte » correspondant à une conjoncture favorable, considérant que le système d'assurance chômage serait trop généreux et découragerait la reprise d'emploi.

Une fois de plus, les plus précaires vont être fortement impactés par cette mesure, notamment les saisonniers et les seniors. Ainsi, un demandeur d'emploi de plus de 55 ans pourra voir baisser ses droits jusqu'à 9 mois (durée d'indemnisation qui passera de 36 mois à 27 mois), et un demandeur d'emploi de moins de 53 ans pourra être impacté jusqu'à 6 mois (durée d'indemnisation de 24 mois réduite à 18 mois) !

FO souligne que, dans le même temps, aucun effort n'est demandé aux employeurs. Cette réforme marque l'arrêt définitif du caractère assurantiel de l'assurance chômage et du paritarisme. Toutes les restrictions introduites depuis 2018 à la négociation de la convention d'assurance chômage, cette modulation-réduction des droits étant la dernière en date, faussent la négociation.

FO rappelle que ce n'est pas en réduisant la durée des droits et en appauvrissant les demandeurs d'emploi, qu'on résoudra la problématique de pénurie de main d'œuvre mais bel et bien en améliorant significativement les conditions de travail des salariés, en augmentant les salaires, ainsi qu'en levant les freins périphériques à l'emploi (logement, transport, garde d'enfants…). FO s'inquiète d'une mise en danger des personnels de Pôle emploi.

FO n'est pas dupe de la mystification avancée par le gouvernement sur le « plein emploi », qui consiste à obliger les salariés et les chômeurs à accepter des contrats de plus en plus précaires pour faire baisser les chiffres du chômage. C'est au nom du « plein emploi » et de la baisse du coût du travail que le gouvernement a annoncé sa volonté de remettre en cause la formation professionnelle initiale sous statut scolaire. C'est pourquoi FO demande l'abandon de la réforme des lycées professionnels et soutient les personnels mobilisés pour son retrait.

Paris, le 24 novembre 2022

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

Secteur de l'Emploi
Et des Retraites

mbeaugas
@force-ouvriere.fr
01.40.52.84.07